




Les garanties frais de santé HCR 2020

Remboursements et prises en charge de la mutuelle des hôtels, cafés, restaurants HCR

Document tenant compte de l'avenant n°7 du 21 mars 2019

■ Les niveaux d'indemnisation s'entendent y compris les prestations versées par la sécurité sociale.

■ Pour toutes les prestations, les remboursements sont limités aux frais réellement engagés.

Garanties	Régime HCR	200	300	Prestige
Remboursement sécurité sociale + mutuelle				
Prestations médicales *				
• Actes des médecins signataires de l'OPTAM (1)	120% BR	200% BR	300% BR	Frais réels
• Actes des médecins non signataires de l'OPTAM (1)	100% BR	180% BR	200% BR	200% BR
• Actes des médecins psychiatriques signataires de l'OPTAM (1)	120% BR	120% BR	120% BR	120% BR
• Actes des médecins psychiatriques non signataires de l'OPTAM (1)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
• Forfait acte lourd	Oui	Oui	Oui	Oui
*Consultations, visites, actes techniques médicaux (ATM) et de chirurgie				
Autres prestations médicales				
• Actes de radiologie, imagerie, échographie avec OPTAM (1)	100% BR	200% BR	300% BR	Frais réels
• Actes de radiologie, imagerie, échographie sans OPTAM (1)	100% BR	180% BR	200% BR	200% BR
• Analyses médicales	100% BR	200% BR	300% BR	Frais réels
• Auxiliaires médicaux	100% BR	200% BR	300% BR	Frais réels
• Ostéopathie, chiropractie, étiothérapie, acupuncture, pédicurie-podologie non remboursée : 300 € /an /bénéficiaire (4)	Oui	Oui	Oui	Oui
Pharmacie				
• Frais pharmaceutiques	100% du TM	100% du TM	100% du TM	100% du TM
Hospitalisation				
• Actes des médecins signataires de l'OPTAM (1)	330%BR	330%BR	330%BR	330%BR
• Actes des médecins non signataires de l'OPTAM (1)	200% BR	200% BR	200% BR	200% BR
• Frais de séjour	210%	210%	210%	210%
• Forfait acte lourd	Oui	Oui	Oui	Oui
• Forfait hospitalier	Oui	Oui	Oui	Oui
• Chambre particulière	50 € /jour	60 € /jour	70 € /jour	80 € /jour
• Frais de lit accompagnant	15 € /jour	20 € /Jour	30 € /Jour	40 € /Jour
Appareillage et prothèses				
• Prothèses remboursées par la sécu autres que dentaires et auditives	125% BR	200% BR	300% BR	400% BR
• Petit appareillage remboursé par la sécurité sociale	200% BR	200% BR	200% BR	200% BR
• Aides auditives remboursées par la sécu par oreille (2 prothèses max par an)	400 €+125% BR	400 €+125% BR	400 €+125% BR	400 € + 125% BR
Equipement 100% santé (à partir du 01/01/2021)		Remboursement intégral		
				
Optique (2)				
Equipement 100% santé				
				
• Forfait par verre (3)	Selon la dioptrie	Selon la dioptrie	Selon la dioptrie	Selon la dioptrie
• Monture : tous les 2 ans	100 €	100 €	100 €	100 €
• Lentilles correctrices remboursables par la SS (y compris jetables)	100% + 250 €/an	100% + 250 €/an	100% + 250 €/an	100% + 250 €/an
• Lentilles correctrices non remboursables (y compris jetables)	250 € par an	250 € par an	250 € par an	250 € par an
Dentaire				
Equipement et soins 100% santé				
				
Remboursement intégral				
• Soins dentaires	125% BR	200% BR	300% BR	400% BR
• Inlays, onlays remboursés par la sécurité sociale	300% BR	300% BR	300% BR	400% BR
• Prothèses dentaires remboursées par la SS (y compris prothèse sur implant)	340% BR	340% BR	340% BR	400% BR
• Prothèses dentaires non remboursées par la SS (restituée sur une BR à 107,50€)	300% BR	300% BR	300% BR	300% BR
• Orthodontie acceptée par la sécurité sociale	266% BR	266% BR	266% BR	266% BR
• Orthodontie non remboursée par la SS pour les moins de 25 ans (reconstitué sur la base d'un TO 90)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
• Implants : forfait par an et par personne	300€/an	300€/an	350€/an	410€/an
• Parodontologie : forfait par an et par personne	-	-	200 €	300 €

Autres remboursements

• Transport remboursé par la sécurité sociale	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
• Tout moyen de contraception sur prescription non remboursé par la SS	3% du PMSS	3% du PMSS	3% du PMSS	3% du PMSS

Maternité

• Allocation naissance ou adoption (par enfant)	8% du PMSS	8% du PMSS	8% du PMSS	8% du PMSS
• Chambre particulière (8 jours maximum)	1,5% PMSS/jour	1,5% PMSS/jour	1,5% PMSS/jour	1,5% PMSS/jour

Cures thermales

• Acceptées par la sécurité sociale	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
-------------------------------------	---------	---------	---------	---------

Actes de prévention

• Sevrage tabagique (patch inscrit sur la liste de la sécurité sociale)	80 € par an	80 € par an	80 € par an	80 € par an
• Remboursement des actes de prévention en application de l'art. R.871-2 du Code de la Sécurité sociale	Oui	Oui	Oui	Oui

Dictionnaire :

BR = Base de Remboursement de la sécurité sociale

TM = Ticket modérateur

PMSS = Plafond mensuel de la sécurité sociale

(1) Option Pratique Tarifaire Maitrisée - Les médecins signataires de l'OPTAM correspondant à leur pratique médicale s'engagent à modérer leurs honoraires.

Le site <http://annuaire.sante.ameli.fr/> vous permet de vérifier si le professionnel de santé est signataire d'un OPTAM

(2) Ces garanties s'appliquent aux frais exposés pour l'acquisition d'un équipement composé de deux verres et d'une monture, par période de deux ans, à l'exception des cas pour lesquels un renouvellement anticipé est prévu dans la liste mentionnée à l'article L. 165-1, notamment pour les enfants de moins de 16 ans et en cas d'évolution de la vue. Le délai de 2 ans court à compter de la date d'acquisition du dernier équipement optique. Conformément au décret du Décret n° 2019-21 du 11 janvier 2019, la monture est plafonnée à 100 € .

(3) Prise en charge des verres selon la dioptrie

Verres unifocaux : moins de 4 : 160 € - de 4,25 à 6 : 185 € - de 6,25 à 8 : 222 € - A partir de 8,25 : 277 €

Verres multifocaux : moins de 4 : 250 € - de 4,25 à 6 : 288 € - de 6,25 à 8 : 300 € - A partir de 8,25 : 311 €

MUTUELLE DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION



Les cotisations mensuelles TTC

Cotisation minimum employeur de 14,00 €

Taxe de solidarité additionnelle (TSA) de 13,27% incluse

Portabilité mutualisée incluse

	Garantie conventionnelle	Option 200	Option 300	Prestige
Salarié	27,00 €	38,20 €	58,30 €	78,80 €
Enfant jusqu'à 18 ans	24,00 €	27,00 €	41,70 €	43,00 €
Couple	62,00 €	78,40 €	118,60 €	159,60 €
Famille (à partir de 3 personnes)	89,00 €	111,70 €	159,30 €	194,50 €

Document susceptible de variations en fonction de l'évolution de la réglementation et des avenants de la branche

Mutuelle MHR

Gestion et protection des données personnelles

HCR santé Paris : 87 rue la Boétie 75008 - HCR santé Marseille : 393 avenue du Prado 13008 - HCR santé Nice : 3 rue Cronstadt 06000

Organisme assureur : Mutuelle des assurés sociaux

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - SIREN 329 678 205